

FICHE DU POSTE



COMPLIANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES

INTITULE DU POSTE :
Cadre en Management des Risques

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Chef de la Division Management des Risques

1. Finalité(s)

Participer à l'émergence d'une culture partagée risque et assister les filières à maîtriser davantage les risques auxquels elles sont exposées.

2. Missions

- I. Participer au Déploiement de la politique de management des risques.
- II. Mettre en place des processus d'identification, d'évaluation, des mesures de prévention, de protection, de surveillance et d'atténuation des risques ;
- III. Assurer la veille réglementaire et procédurale en matière de management des risques.

3. Principales Activités

- Lister, identifier, hiérarchiser et évaluer de manière plus structurée les risques inhérents aux processus de l'agence.
- Dresser un état des lieux se rapportant aux vulnérabilités constatées.
- Construire à partir d'une approche globale et structurée la cartographie des risques stratégique et opérationnelle.
- Collaborer et assister les filières maîtriser davantage les risques qui pèsent sur leurs activités.
- Exploiter un dispositif de gestion intégré (SI) de vigilance et de pilotage des événements porteurs de risques ;
- Participer à la Mise en place et à la mise à jour des outils, référentiels et guides pratiques de management des risques.
- Suivre les évolutions dans le domaine de la gestion des risques pour maintenir les pratiques et les recommandations.
- Assurer le reporting réguliers pour la direction et les parties prenantes, sur le processus de Management des risques.
- Maintenir les normes organisationnelles et professionnelles d'éthique.



4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Directions centrales ;
- Directions des ports et régions.

Relations externes :

- Membres du CA ;
- Ministères de tutelle ;
- Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'État et Suivi des Performances des Établissements et Entreprises Publics ;
- Filiales et Participations de l'ANP.

5. Profil requis

- **Formation de Référence** : Lauréat d'une école de commerce (Bac+5 et plus)
- **Spécialité** : Sciences de gestion, Audit, contrôle de gestion, finance ou équivalent ;
- **Expériences** : Deux (02) ans minimum en Gouvernance, Management des Risques, Compliance ou similaire.

6. Compétences

Savoirs :

- Maîtrise de l'analyse financière des entreprises et dans le diagnostic financier des groupes ;
- Connaissance dans les mécanismes de gestion financière des participations (prise de participation, cession, mutation ...) ;
- Connaissance des dispositions réglementaires et des prérequis et des pratiques de bonne gouvernance ;

Savoir-faire :

- Techniques de communication écrites et orales ;
- Bonnes capacités rédactionnelle et d'analyse et de synthèse.

Savoir-être :

- Éthique et Intégrité ;
- Excellentes capacités d'organisation ;
- Rigueur ;
- Sens du travail en équipe ;
- Flexibilité et Adaptabilité ;
- Capacité à gérer la relation avec les parties prenantes

